

4 ATELIERS PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



De juin à décembre 2019, la Technopole Quimper-Cornouaille propose **4 ateliers sur la propriété industrielle**. Vous pouvez les suivre indépendamment.

Des rendez-vous individuels peuvent être fixés à la suite des ateliers.

Avec la mondialisation et l'accélération des échanges, la propriété industrielle devient de plus en plus stratégique et représente un réel levier de croissance. Elle est indispensable pour rentabiliser et sécuriser les efforts de créativité et les investissements en recherche et développement des entreprises.

Les titres de propriété industrielle (brevet, marque, dessin et modèle) permettent de protéger et valoriser l'innovation, de consolider un avantage concurrentiel, de rentabiliser des investissements de R&D, d'agir en contrefaçon et de valoriser un patrimoine immatériel.

MARDI 11 JUIN • 8h30-10h30

Comment protéger vos signes distinctifs (dénomination sociale, logo, nom de produit...)?

Lieu : La Cantine-Quimper, 2 rue Briant de Laubrière, QUIMPER

Cet atelier définira ce qu'est une marque, présentera la classification de Nice ainsi que les produits et services, abordera les conditions de validité et expliquera comment vérifier la disponibilité d'une marque. La protection des signes distinctifs à l'international sera également évoquée.

- ▶ **Christelle BILIEN, Chargée d'affaires, INPI - Rennes**
- ▶ **Isabelle COTONNEC, Responsable du Cabinet IPSIDE - Quimper**

JEUDI 5 SEPTEMBRE • 8h30-10h30

Comment gérer la propriété industrielle lors d'un processus d'innovation ?

Lieu : La Cantine-Quimper, 2 rue Briant de Laubrière, QUIMPER

Cet atelier expliquera quelles actions PI mettre en place à chaque étape du développement de votre projet innovant, de l'émergence de l'idée à l'exploitation commerciale du produit. Il abordera les notions suivantes : la datation, les recherches d'antériorité, les brevets, les marques, les dessins et modèles, le droit d'auteur, le savoir-faire, le secret, la liberté d'exploitation, les annuités, les stratégies de protection, la protection à l'international, la valorisation des titres, les licences, les contrats, la veille, la contrefaçon.

- ▶ **Christelle BILIEN, Chargée d'affaires INPI, Rennes**

JEUDI 17 OCTOBRE • 10h30-12h30

Comment protéger les logiciels et les bases de données ?

Lieu : La Cantine-Quimper, 2 rue Briant de Laubrière, QUIMPER

Cet atelier présentera les modes de protection des logiciels et des bases de données (droit d'auteur, brevet, droit de sui generis) et abordera la titularité des droits de propriété intellectuelle (notamment dans le cadre des contrats de travail et des contrats de développement).

Un premier éclairage portera sur la protection des logiciels par le droit d'auteur : quelles précautions prendre en matière de droit d'auteur ? Comment organiser la traçabilité des briques logicielles ? Présentation des moyens de preuve : constat d'huissier, dépôt APP, l'enveloppe Soleau.

Un second éclairage sera donné sur la protection des logiciels par les brevets. Qu'est ce qui est brevetable en France et en Europe ? A quoi sert un brevet dans une innovation logicielle ? Comment définir une stratégie de protection ?

► **Isabelle FAGES, Chargée d'affaires INPI, Rennes**

JEUDI 28 NOVEMBRE • 8h30-10h30

Comment exploiter l'information contenue dans les brevets et surveiller la concurrence ?

Lieu : La Cantine-Quimper, 2 rue Briant de Laubrière, QUIMPER

Cet atelier rappellera les notions essentielles sur les brevets, présentera les bases de données gratuites disponibles sur internet et proposera des techniques de recherche dans ces bases.

► **Christelle BILIEN, Chargée d'affaires INPI, Rennes**

INSCRIPTION GRATUITE auprès de Fabienne JOLIVET (fabienne.jolivet@tech-quimper.fr).

► ► Atelier de 12 personnes maximum

Si vous souhaitez un rendez-vous avec la chargée d'affaires INPI, merci de le préciser lors de votre inscription.